

Bois a insérées dans un exemplaire (1) de son édition des lettres du P. Crespel. Ces notes amplifient et corrigent le texte imprimé. Il écrit : « Etant tombé malade en sa cellule au couvent de Saint-Antoine de Padoue, de Québec, le bon Père se montra soumis à la volonté de la Providence. Bien des personnes lui apportaient des consolations, des entretiens encourageants et des espérances qui le soutenaient dans la lutte ; et ces consolations, le pieux enfant de Saint-François les recevait comme autant de marques de la bonté de Dieu à son égard. Le Seigneur, disait-on, se plaît à lui prodiguer ses consolations, comme les hérétiques se sont plus à lui prodiguer les mépris et les insultes. Sa patience inaltérable, sa douce exemplaire, sa piété extraordinaire édifièrent jusqu'à la fin les personnes qui le visitèrent. Un grand nombre venaient se recommander à ses prières. L'humble Récollet les recevait tous avec affabilité, leur parlait du ciel, de l'éternité et leur rappelait que la vie n'est qu'un exil et que pour mériter les faveurs célestes, il faut non seulement savoir prier, mais aussi savoir souffrir. » Ainsi s'exprime Mr Bois, à qui nous laissons la paternité de ces détails, qui d'ailleurs sont tout-à-fait vraisemblables.

Le P. Crespel rendit son âme à Dieu le samedi, 29 avril 1775. Il avait 72 ans accomplis, dont 49 passés dans le sacerdoce et plus de cinquante en religion. Nous n'avons pas l'acte de sa sépulture ; une épitaphe composée alors et que nous allons mentionner, nous apprend toutefois que les funérailles eurent lieu le premier mai, sans indiquer le lieu où fut inhumé le corps de notre Récollet. M. Bois écrit d'abord que ce fut dans la chapelle Sainte-Anne de la Basilique ; mais dans ses notes manuscrites, signalées plus haut, il rectifie en disant que les restes mortels du P. Crespel furent déposés dans l'église de son Ordre à Québec. Voilà pourquoi l'acte de sa sépulture n'est point dans le registre paroissial de Québec ; il fut inséré dans le registre tenu par les Récollets et ce registre est encore pour nous à trouver, si toutefois cela est possible.

Le jeudi, 4 mai 1775, la « Gazette de Québec » contenait ce qui suit : « A l'imprimeur, vous obligerez plusieurs de vos pratiques en insérant dans votre prochaine l'épitaphe suivant sur le Révérend Père Emmanuel, Supérieur des Récollets, mort samedi dernier, au grand regret de tous ceux qui le connaissaient :

(1) Cet exemplaire se trouve au collège de Nicolet.

Suiva
toute la

Trois :
« épitaphe,
« de l'épita
du présen
y peut tro

(1) M. Bo
semble pas le
ainsi d'après
tout en faisan
« reproduit « ex